

Des agences ont lancé des messages contradictoires au sujet d'Abdelrazik

24 mars 2009 – Presse Canadienne

OTTAWA — Des agences fédérales ont lancé des messages contradictoires au sujet d'une personne auparavant soupçonnée de terrorisme, plusieurs mois après qu'une commission d'enquête eut recommandé qu'elles soient au diapason en ce qui a trait à de telles affaires.

Dans un document interne, le ministère des Transports a présenté Abousfian Abdelrazik, de Montréal, comme étant "un citoyen canadien impliqué dans des activités extrémistes islamiques", à la fin d'avril dernier - même si la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) l'avaient blanchi de tout soupçon au sujet de ses liens présumés avec des terroristes.

L'avocat de M. Abdelrazik se demande si les messages contradictoires lancés par les services canadiens ont pu faire échouer une tentative faite par le ministre des Affaires étrangères afin d'obtenir que son nom soit retiré d'une liste noire de l'ONU.

M. Abdelrazik a été arrêté au Soudan en 2003 alors qu'il rendait visite à sa mère malade, mais il n'a fait l'objet d'aucune accusation. Il affirme que des agents du SCRS et du Bureau fédéral d'enquêtes américain (FBI) l'ont interrogé au sujet de ses liens présumés avec les milieux terroristes.

M. Abdelrazik, qui nie avoir été lié de quelque façon que ce soit avec des terroristes, a été remis en liberté. Il a cependant été arrêté et emprisonné une deuxième fois, en octobre 2005.

Les autorités soudanaises ont fini par le relâcher, mais M. Abdelrazik n'en a pas moins craint de se retrouver une fois de plus derrière les barreaux.

Une commission d'enquête s'étant penchée sur le cas de Maher Arar, qui a été torturé dans une prison de Syrie parce qu'il était soupçonné d'être un terroriste, a recommandé en 2006 que le gouvernement fédéral établisse un protocole afin de faire aux problèmes soulevés lors de la détention d'un Canadien à l'étranger relativement au terrorisme.

Les enquêteurs ont notamment estimé que les agences fédérales concernées devaient se consulter tout en présentant une approche cohérente et unifiée.

Copyright © 2009 The Canadian Press. Tous droits réservés.